

Mise en ligne : 24 décembre 2017.
Dernière modification : 7 décembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides (filiale des [Établissements Ballande](#), de Bordeaux)

Répertoire des entreprises coloniales, 1910 :
Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides,
Port-Vila (Ile Vaté), Nouvelles-Hébrides
(Correspondant en France : M. L. Ballande fils aîné, Bordeaux).
Capital. — Société anon. au capital de 500.000 fr., divisé en 1.000 actions de 300 fr.
ent. libérées.
Objet. — Toutes opérations de commerce et d'armement dans l'archipel des
Nouvelles-Hébrides.
Exp. — Tous produits d'alimentation.
Imp. — Coprah, café, coquillages nacrés.
Corresp. — À Nouméa, L. Ballande fils aîné ; à Sydney, M. Ségur.

AEC 1922/785 — Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides,
Port-Vila (île Vaté), NOUVELLES-HÉBRIDES.
(Correspondant en France : MM. Ballande et fils, BORDEAUX).
Capital. — Sté an., f. en 1905, 500.000 fr. en 1.000 act. de 500 fr. ent. lib.
Objet. — Toutes opérations de commerce et d'armement dans l'archipel des Nilles-
Hébrides.
Exp. — Alimentation, épicerie, vins, mercerie, quincaillerie, bois, articles de traite,
confections, chaussures, bimbeloterie.
Imp. — Coprah, café, coquillages nacrés et tous produits des Nilles-Hébrides.
Correspondants. — À Nouméa, MM. Ballande et fils ; à Sydney, Pelletier.

Aux Nouvelles-Hébrides
(*Les Annales coloniales*, 25 janvier 1924)

Nous apprenons que les Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides organisent un service commercial entre Port-Vila et les trois îles du sud qui, jusqu'ici, n'étaient visitées que par des navires anglais de Burns, Philp and Co.

D'autre part, le résident français, M. de la Vaissière, vient de visiter deux des îles du Sud : Tanna et Erromango, à bord du ketch de la résidence. C'est la première fois qu'un résident français visite ces îles.

Ces nouvelles ne sont-elles pas les signes précurseurs du partage de l'archipel auquel le *Journal des débats* a préparé l'opinion et dont j'ai signalé la singulière propagande dans les *Annales coloniales* du 7 décembre dernier ?

Situation commerciale
Nouvelles-Hébrides
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 juillet 1924)

.....
« Le service des relations maritimes est assuré, du côté anglais, par une goélette mixte, le *Motau*, qui effectue des voyages interinsulaire entre les îles de l'archipel. Ensuite, le vapeur Makambo, venant d'Australie, touche mensuellement dans les principales îles.

« Du côté français, deux vapeurs, le *Saint-Michel* (Comptoirs français des N. H.) et la *Pervenche* (Maison de Béchade) restent à demeure dans l'archipel et assurent le trafic interinsulaire. Le *Pacifique* escale mensuellement à Vila et au canal du Segond, et, tous les trois mois, un cargo de la même compagnie, de la nouvelle ligne Panama-Pacifique, en touchant à Vila, permet aux colons néo-hébridais d'exporter directement leurs produits sur la Métropole, sans transiter à Nouméa : avantage appréciable.

« Ajoutons qu'un nouveau service a été organisé entre Vaté et les îles du Sud (Tanna, Erromango, Anatum) et qu'incessamment, une goélette mixte de 100 tonnes y sera affectée.

Jusqu'à maintenant, ce groupe d'îles était l'apanage des presbytériens anglais ; le pavillon français ne s'y montrait que très rarement. C'est donc un nouveau centre d'influence française qui se crée.

.....
Louis HUBERT

L'Océanie française

NOUVELLES-HÉBRIDES LA VIE ECONOMIQUE

Le coton

(*Bulletin du Commerce de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides*, 13 septembre 1924

(*Les Annales coloniales*, 8 décembre 1924)

Il y a quelques mois, nous avons relaté l'installation d'une usine de traitement de coton par M. N. Hagen*, sur sa propriété à Reingdove, île Api. Depuis le 25 août, celle-ci fonctionne et les premières balles du coton traité ont été déjà expédiées.

Cette usine comporte 8 égreneuses qui fourniront un rendement de 150 tonnes de coton brut par mois. C'est M. V. Exbroyat qui l'a complètement mise au point.

Le coton d'Api, dénommé *Lamaru*, est connu et apprécié sur la place du Havre, où il obtient de belles cotations.

À Port-Vila, et depuis le 1^{er} septembre, l'usine des Comptoirs français des N. H. fonctionne également sous la direction de M. Pouillet. Cette usine sera peu à peu agrandie pour avoir un rendement appréciable en coton.

Comme on le constate, les Nouvelles-Hébrides s'industrialisent peu à peu. C'est d'un bon augure pour leur avenir économique.

AEC 1926/924 — Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides,
Port-Vila (Ile Vaté), NOUVELLES-HÉBRIDES.

(Correspondant en France : Établissements Ballande, BORDEAUX.)

Capital. — Société anon., fondée en 1905, 3.000.000 fr., 6.000 actions de 5.000 fr.

Objet. — Toutes opérations de commerce et d'armement dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

Imp. — Coprah, café, coquillages nacrés et tous produits des Nouvelles-Hébrides.

Exp. — Alimentation, épicerie, vins, mercerie, quincaillerie, bois, articles de traite, confectons, chaussures, bimbeloterie, etc.

Correspondants. — À Nouméa : Établissements Ballande ; à Sydney : M. Pelletier.

Conseil. — MM. Gabriel Laroque, présid. ; Maurice Berge, Ad. Unger, Albert Bonneaud, Henry Milliard, administrateurs.

La Flotte néo calédonienne s'enrichit de deux nouvelles unités
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 septembre 1926)

Dimanche est arrivé à son port d'attache le vapeur « Saint-André », des C.F.N.H., qui a été construit pour remplacer le « Saint-Michel », devenu trop petit pour le service des Nouvelles Hébrides.

Le « Saint-André » est un bateau neuf construit en acier à Hoboken (Belgique) en 1926, 52 m. 27, largeur est 9 m. 54, machine à triple expansion, de 75 chevaux.

Tonnage brut, 2,180 m³ 95 ou 770 tonneaux 65 : net, 1465 m³ 34 ou 517 tonneaux 79.

Les aménagements sont extrêmement confortables, le magasin est spacieux, les glacières d'un fonctionnement parfait.

Il y a quelques jours, nous avons vu venir le « Néo-Hébridais » de la Maison Vve G. de Béchade ; aujourd'hui, c'est le « Saint-André », des Comptoirs Français.

Ces deux navires libèrent le « Pervenche » et le « Saint-Michel » du service de l'archipel.

.....
La France Australe.

L'EXPLOSION DE PORT-VILA
(*Le Journal des finances*, 27 janvier 1928)

D'après nos informations, puisées, croyons-nous à bonne source, ce n'est pas à 200.000 liv. st., comme l'ont annoncé des télégrammes de presse, que s'élèvent les dégâts causés par une explosion à Port-Vila, dans l'île Vaté, aux Nouvelles-Hébrides, de réservoirs de mazout et d'essence, mais à 8 à 10 millions de francs environ, sur lesquels 6 à à peu près sont couverts par des assurances.

La catastrophe paraît affecter uniquement les Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides, qui appartiennent aux Établissements Ballande, de Bordeaux. Ni la Société Cotonnière des Nouvelles-Hébrides, dont l'exploitation est située dans l'île de Malikolo, ni la Compagnie Franco-Hébridaise, ni la Compagnie Agricole et Minière des Nouvelles-Hébrides, dont les intérêts sont dans l'île de Santo, ne sauraient avoir subi le moindre contrecoup.

[La main-d'œuvre tonkinoise en Nouvelle-Calédonie et aux Hébrides](#)

Une réponse de M. le commissaire général de la République française dans l'océan Pacifique [Guyon] à M. le gouverneur général de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 mai 1929)

.....

Un fait grave s'est produit récemment. Je vous en ai immédiatement avisé par mon télégramme n° 9 du 17 janvier dernier.

Le 10 janvier 1928, l'Indochinois N'Guyên Van Giam n° 56/74410, engagé de la Société des Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides à Port-Vila, est mort, victime de brutalités exercées sur lui le même jour par un employé de cette société, Paul Vincent ; N'Guyên Van Giam était accusé par ce dernier du vol d'une bouteille de quinquina dans le dock de la société dont Vincent avait la garde.

La justice a été immédiatement saisie. Le meurtrier, licencié sur l'heure par la société, est incarcéré à Port-Vila.

Aucun esprit équilibré ne saurait rendre responsable de ce crime, fait absolument isolé, la collectivité française des Nouvelles-Hébrides, les planteurs, alors surtout que l'auteur n'est pas, à vrai dire, un agent de la colonisation ; que ses employeurs ont, tout de suite, fait, à son égard, justice dans toute la mesure qui leur appartenait [...]

.....

LE NAUFRAGE DU « BUCÉPHALE » AUX NOUVELLES-HÉBRIDES
(*Les Annales coloniales*, 13 août 1937)

[...] Le *Bucéphale*, qui s'appelait alors le *Saint-André*, était arrivé à Nouméa le 8 août 1925, venant d'Anvers après une traversé de 57 jours, construit pour les Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides, qui le vendirent ensuite aux Messageries maritimes. [...]



Coll. Serge Volper

COMPTOIRS FRANÇAIS DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Société anonyme dont les statuts ont été établis à Nouméa par acte sous seings privés en date du 1^{er} octobre 1905 enregistré le 6 octobre 1905

Capital social : cinq cent mille francs
divisé en 1.000 actions de 500 francs

ACTIO ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
le 10 février 1913
TITRE DÉFINITIF

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
À UN MILLION DE FRANCS
DIVISÉ EN 2.000 ACTIONS DE 500 FRANCS
(DÉLIBÉRATION DU 19 JUIN 1919)

CAPITAL SOCIAL
PORTÉ À
TROIS MILLIONS DE FRANCS
Augmentation décidée
par les délibérations des 19 juin 1919 et 27 décembre ?

CAPITAL FIXÉ à CINQ MILLIONS DE FRANCS PAR DÉCISION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 1937.
CHAQUE TITRE ANCIEN D'UNE VALEUR NOMINALE DE 500 FR. REPRÉSENTÉ 1/2 ACTION DE 100 FR.
CES DERNIÈRES ACTIONS NE SONT NÉGOCIABLES QUE DEUX PAR DEUX.

ACTION RÉDUITE À CINQUANTE FRANCS

Siège social : Nouméa

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS
(NOMINATIVE)
LIBÉRÉE DU QUART

Nouméa , le 3 novembre 1905

Un administrateur : A. Unger

Le président du conseil d'administration : H. Milliard

Monsieur Adolphe Trambouze

AEC 1937/1132 — Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides (C. F. N. H.),
PORT-VILA (île Vaté), Nouvelles-Hébrides
(Correspondant en France : Établissements Ballande, BORDEAUX.)
Capital. — Société anon., fondée en 1905, 12.000.000 fr.
Objet. — Toutes opérations de commerce et d'armement dans l'archipel des
Nouvelles-Hébrides.

Exp. — Coprah, café, trocas, cacao, coton, graines de coton, bois de santal et tous
produits des Nouvelles-Hébrides.

Imp. — Alimentation, épicerie, vins, mercerie, quincaillerie, bois, articles de traite,
confections, chaussures, bimbéloterie, etc.

Agence à Santo, canal du Segond (île de Santo).

Correspondants. — À Nouméa : Établissements Ballande ; à Sydney : M. Pelletier.

Conseil. — MM. Gabriel Laroque, présid. ; Maurice Berge, J. Coursin, Albert
Bonneaud, P. Jeannin, Henry Milliard, administrateurs.

AEC 1951/1179 — Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides (C.F.N.H.),
PORT-VILA (île Vaté), Nouvelles-Hébrides.
Correspondant en France : Établissements Ballande, BORDEAUX.
Capital. — Société anon., fondée en 1905, 12.500.000 de fr.
Objet. — Toutes opérations de commerce et d'armement dans l'archipel des
Nouvelles-Hébrides.

Exp. — Coprah, café, trocas, cacao, bois de santal, biche de mer et tous produits des
Nouvelles-Hébrides.

Imp. — Alimentation, épicerie, vins, mercerie, quincaillerie, bois, articles de traite,
confections, chaussures, bimbéloterie, parfumerie, etc.

Agence à Santo, canal du Segond (île de Santo).

Conseil. — MM. André-L. Ballande, présid ; M. Bonneaud, v.-présid. ; R. Laroque, H.
Loste, F. Larcher, M. Leroux, admin.